

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19944 - 77ÈME ANNÉE

Conférence en ligne du PCR et Témoignages

Changement climatique : La Réunion à la pointe du mouvement des idées

Organisée par le PCR et Témoignages à l'occasion du 25e anniversaire de la conférence de presse de Paul Vergès et Philippe Berne alertant l'opinion sur les dangers du changement climatique, la visioconférence a rappelé combien La Réunion était à la pointe de la réflexion dans ce domaine. Les échanges se poursuivront à l'occasion d'une seconde visioconférence qui doit se tenir ce samedi 11 septembre, date qui coïncide avec la clôture du Congrès de l'Union internationale pour la conservation de la Nature (UICN) qui se déroule actuellement à Marseille.

Nous remercions les personnes présentes à notre visioconférence du 4 septembre 2021 qui invitait à tirer les leçons de l'alerte lancée par Paul Vergès et Philippe Berne, le 4 septembre 1996.

Au bout d'un quart de siècle, il était important de montrer comment La Réunion était à la pointe du mouvement des idées qui agitent le monde.

Nous avons retenu 3 illustrations.

– la proposition de loi du sénateur Paul Vergès déposée en 2000. Après débats, un texte a été adopté en 2001, visant à faire du réchauffement climatique et ses effets, une priorité nationale et portant création de l'ONERC qu'il présida durant 15 ans jusqu'à sa

mort en 2016. La loi fut votée à l'unanimité au Sénat et à l'Assemblée Nationale.

– La conférence organisée par La Région Réunion et l'IUCN, en juillet 2008. Plus de 450 délégués, venus de 40 pays insulaires, ont travaillé sur le thème : « L'Union européenne et l'outre mer : stratégies face au changement climatique et à la perte de biodiversité ». Une déclaration intitulée « Message de La Réunion », a été adoptée.

– La forte participation réunionnaise à Copenhague à la COP 15, en 2009, et la rencontre de Paul Vergès, président de l'ONERC, et Rajendra Pachauri, président du GIEC ; il y avait également Gélita Hoarau, sénatrice ; Elie Hoarau, député au Parlement Européen et rapporteur ; Manuel Marchal, représentant de Témoignages, un journal très actif sur le sujet.

La célébration de cette date anniversaire était nourrie par l'actualité :

– les incendies, sécheresse, inondations, cyclones etc attribués au réchauffement climatique ;
– le rapport du GIEC du 9 août qui conclut au « dérèglement climatique »,
– le Congrès de l'IUCN qui se tient actuellement à Marseille du 3 au 11 septembre 2021 avec plus de 10 000 invités du monde entier.

Compte tenu de l'intérêt porté par les participants à la conférence de

ce samedi, nous invitons nos lecteurs à, si ce n'est pas le cas, prendre connaissance du « Message de La Réunion ». Nous vous invitons également à poursuivre le débat samedi 11 septembre, à la même heure (14h) et en utilisant le même lien de participation.

Une bonne partie de nos échanges sera consacrée au Congrès de l'IUCN qui clôture ses travaux ce jour-là. Les résolutions vont influencer les Conventions et Traités contraignants qui seront décidés dans 2 événements proches :

– à la COP26, Glasgow du 1 au 12 novembre 2021, consacré au réchauffement climatique et la trajectoire de la neutralité carbone ;
– la Convention des Nations Unies, à Kunming en 2022, consacrée à la sauvegarde de la biodiversité.

La Réunion a été à la pointe du mouvement des idées qui font avancer le monde.

Ce fut une initiative de :

Manuel Marchal et David Gauvin, pour Témoignages.

Ary Yee Chong Tchi Kan, pour le PCR

Pour qu'on n'oublie pas

Homage à Marie Gamel, un exemple pour nous tous

Ce 25 août 2021, Il y a 31 ans, disparaissait à Saint-André, Marie Gamel. A l'exception de nos anciens, peu d'entre nous connaissent véritablement le parcours et les combats de cette femme d'exception et d'engagements, figure militante de Saint-André qui nous a laissés le 25 août 1990 et étonnamment oubliée. Est-il besoin de préciser qu'aucune des municipalités qui se sont succédé n'ont rien fait, jusqu'à ce jour, pour qu'il en soit autrement.

A l'occasion du 17e anniversaire de sa disparition, le 25 août 2017, dans une long courrier à la presse intitulé « Marie Gamel, femme d'engagements », Eugène Rousse rendait hommage à cette militante syndicale, associative et politique. Une époque politique marquée par la fraude électorale et la violence. Voici quelques extraits de sa tribune résumant le parcours de Marie Gamel, agricultrice de profession, écrivaine publique bénévole « qui acquiert rapidement l'estime de la population Saint-Andréenne. Ce qui constitue pour elle un précieux tremplin pour se lancer en politique ».

«... Cofondatrice du CRADS – Comité Républicain d'Action Démocratique et Sociale – le 11 mars 1945 à Saint-Denis... Elle est candidate à Saint-André le 27 mai 1945 sur la liste du CRADS conduite par

le notaire Hervé Grondin et devient son adjointe. Poste qu'elle conservera jusqu'en 1957, date de la dissolution arbitraire du conseil municipal de Saint-André par le préfet Jean Perreau Pradier... ».

«... Les compétences et la disponibilité de Marie Gamel la conduiront à faire fonction de maire peu avant le décès du Dr Vergès survenu le 2 juillet 1957. Conseillère municipale de Saint-André pendant 12 ans, Marie Gamel a été aussi conseillère générale du 2e canton de cette commune du 13 novembre 1949 au 3 juin 1961. Marie Gamel a marqué l'Histoire de la Réunion, notamment en s'opposant fermement à la fermeture du chemin de fer... »

« Par ailleurs, avec notamment Isnelle Amelin, Alicia Mazaka, et Alice Pévérély, elle est la cofondatrice le 8 novembre 1946 de la Section Réunionnaise de l'Union des Femmes Françaises (UFF). Marie Gamel préside l'UFF jusqu'au 14 septembre 1958, date à laquelle l'UFF devient l'Union des Femmes de la Réunion (UFR) dont elle restera une des dirigeantes ».

« Un exemple pour tous »

Marie Gamel est connue aussi pour avoir milité aux cotés de Paul

Vergès à la grande bataille de 1955 visant à empêcher la fermeture de l'usine de Quartier Français. Elle a été présente dans tous les combats pour l'application à La Réunion de l'égalité des droits sociaux avec la Métropole... Des luttes qui ont duré et n'ont abouti qu'après son décès...

Marie Gamel s'en est allée le 25 août 1990 à l'âge de 94 ans, à son domicile de Cambuston. C'est Yvon Virapin, élu communiste de Saint-André, coresponsable de la Section PCR, et par ailleurs syndicaliste (FSU) qui prononce l'éloge funèbre qui s'achève par ces mots : « Que l'engouement de celle qui symbolisait la vieille génération des lutteurs fidèles jusqu'à la dernière minute soit un exemple pour nous tous ».

De la propriété de Marie Gamel, Rue de Cambuston, il ne reste plus aujourd'hui que cet important mur style ancien qui attire l'attention et ravive peut-être des souvenirs. La bâtisse créole ayant laissé place à un immeuble de la SHLMR.

Un clin d'œil à l'occasion à Eugène Rousse disparu le 3 décembre 2019 et qui a consacré son temps et sa plume au service d'un devoir de mémoire et de transmission et à une série de biographies, comme celle de Marie Gamel.

Paul Dennemont

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
77e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Edito

Faisons le pari de la nature pour lutter contre le changement climatique

D'une part, les changements climatiques sont l'une des principales menaces pesant sur les milieux naturels et les espèces de notre planète : perturbations des cycles biologiques, acidification des océans, blanchissement des récifs coralliens... D'ici 2050, 25 % des espèces pourraient disparaître à cause du dérèglement climatique. Ils accroissent aussi l'intensité et la fréquence des risques naturels, comme les inondations, l'érosion des côtes ou les sécheresses. D'autre part, parmi le panel des solutions proposées (économies d'énergie, développement des énergies renouvelables...), celles offertes par la nature sont souvent méconnues ou sous-estimées.

Les solutions fondées sur la nature sont les solutions qui s'appuient sur les écosystèmes afin de relever les défis globaux comme la lutte contre les changements climatiques. Les écosystèmes terrestres et marins jouent un rôle fondamental dans l'atténuation des changements climatiques en stockant et captant le carbone. Ce sont aujourd'hui les plus grands réservoirs naturels de carbone et, grâce à la photosynthèse, ils absorbent environ la moitié des émissions de CO₂ générées par les activités humaines chaque année. Cependant, ce rôle est aujourd'hui compromis par la dégradation des milieux naturels. De plus, la déforestation et l'artificialisation des sols sont à l'origine d'environ 20 % des émissions de gaz à effet de serre. Les écosystèmes jouent également un rôle fondamental dans l'adaptation aux effets des changements climatiques en réduisant les impacts des risques naturels (inondations, érosion, sécheresse...). Les solutions fondées sur la nature concernent trois types d'actions, qui peuvent être combinées dans les territoires : la préservation d'écosystèmes intacts et en bon état écologique, l'amélioration de la gestion durable d'écosystèmes utilisés par les activités humaines, et la restauration d'écosystèmes dégradés ou la création d'écosystèmes.

De nombreux projets sont déjà réalisés dans les territoires, en métropole et en outre-mer, pour mettre en place des solutions fondées sur la nature : protection de forêts en libre évolution dans la région Rhône-Alpes, création de grandes aires marines protégées en Polynésie française, restauration de milieux humides urbains en Seine-Saint-

Denis pour gérer les inondations, préservation des dunes sur le littoral aquitain, gestion intégrée de la zone côtière en Nouvelle-Calédonie et sur le littoral métropolitain, création d'îlots de fraîcheur à Orléans, développement mosaïques paysagères gérées par le pâturage dans le Parc naturel régional des Alpilles. Ici nous avons sacrifié nos solutions historiques sous le joug des appétits financiers. L'enlèvement des andins est un crime écologique. Nos espaces humides littoraux (étang de Bois Rouge, étang St Paul et Etang du Gol) ont un rôle important dans la préservation des littoraux. Mais on ne cesse de vouloir les bétonner ou de vouloir faire des ports inutiles. Le rôle écologique de la Plaine Chabrier a été oublié, idem le fait qu'elle se situe sous le niveau de la mer. Mais non, il y a toujours des intérêts supérieurs, ceux des capitalistes.

Les solutions fondées sur la nature représentent des opportunités importantes pour répondre aux enjeux des changements climatiques, tout en apportant des bénéfices pour la biodiversité et le bien-être humain. Elles représentent aussi une alternative économiquement viable et durable, souvent moins coûteuse à long terme que des investissements technologiques ou la construction et l'entretien d'infrastructures. Les solutions fondées sur la nature doivent être ainsi pleinement intégrées dans les stratégies de lutte contre les changements climatiques. Il est crucial d'investir aujourd'hui de façon spécifique et ambitieuse dans les solutions fondées sur la nature. Elles doivent être un élément clef des contributions nationales des États pour respecter les engagements de l'Accord de Paris, et plus largement de l'ensemble des acteurs dans la mise en œuvre de leurs stratégies et plans d'action sur le climat et les risques naturels suite à la COP21.

« Mieux vaut prendre le changement par la main, avant qu'il ne nous le prenne par la gorge »
Winston Churchill

Nou artrouv'

David Gauvin

Oté

Zistoir lo kolibri, nouvo manyère, a la soss Justin

Mézami, zot i koné listoir lo kolibri ; listoir in pti zoizo dann in gran foré l'après brilé. Zot i koné kan d'fé i pran dann in foré, si ou lé pa loin, wi moul poiv... sa la sir ! Toute zanimo i rode arienk fé in kékshoz, sé sov zot kor. Li li rode étind dofé avèk lo dé troi guine dolo, li gingn porté. Konklizyon : o moïnss li la fé sak li gingn. Kamarade Elie Hoarau i yème bien rakonte zistoir-la.

Mi di pa, tazantan i fo fé konmsa kansréti pou done légzanpe ; mé tazantan, lé bon konète galman wi nyabou gingn trape oute bite kan wi antropran kékshoz. In légzanpe, pars lé touzour myé kan i pé di in légzanpe-sa i done kouraz mi panss. Dann la somenn mwin la lire dann Témoignages lé terminé avèk la pèr nou l'avé pou la koush l'ozone : nou l'avé pèr afors té après foute lo trou d'dan, li disparète pars si sa téi ariv, dizon fini pou la vi dsi la tèr-antouléka fini avèk la vi umène é sète la plipar bande zanimo.

Ebin lé fini avèk bande trou dan la koush lozone. Pou koué, pars l'imanité la pran lo bande déssizion k'i fo pou arète avèk bande gaz téi provoke sète afèr-la. Romarke azot bien, toussa la pa fé an in zour pars bande lizine - kapitalist pou la plipar - abityé gingn zot gro larzan san forssé avèk bande téknik danzéré té pa prèssé pou fé lo néssèssèr. In traka an moïnss pou nou, mé néna ankore bonpé zafère pou fé, avan la vi i arvien pli natirèl dsi la tèrè.

Toussa pou dire, konm David Gauvin, rédaktèrè dann nout zoinal i di, avan fé in n'afère, é avan domande demoune fé in n'afèr i vo myé konète sa i ansèrv kékshoz. Pars si i ansèrv pa arien mi oi pa pou kossa i sava fé ali... Par l'fète mi vé kante mèm done inn suite listoir lo kolibri épi lo fé d'foré. I prétan, mézami, kan bande zanimo la vi sak lo kolibri té après fé, toute la mète la min ansanb pou ponp dolo dann lof lève amazone épi la étinde dofé.

In gayar zistoir ! zot i trouv pa ? É si l'ome si intélizan téi pran modèl dossi bande zanimo, mi panss nou noré viktoir pou ranporté.

NB avèk lo bien érab otorizassion zoinal Témoignages, sète Elie Hoarau mwin la mark lo nom épi sète David Gauvin mwin la sité lo nom.

Justin